



Conflit avec la medecine preventive

Par **lily147**, le **03/03/2008** à **18:40**

bonjour je suis stagiaire dans la fonction publique et traaille dans un laboratoire veterinaire en hygiene alimentaire. Le medecin de la medecine preventive veut m'obliger a me faire vacciner contre la rage.

Sachant que je presente des reactions allergiques liés a certains vaccins je ne veut pas prendre le risque de me faire vacciner surtout que je suis en contact avec de l'alimentaire et qu'il y a pas eu de cas positif de rage depuis pas mal d'années au sein du laboratoire.

Devant mon refus celui-ci m'a menacé de perdre mon emploi. Je voudrais savoir s'il a le droit de m'obliger a faire cette vaccination.

Merci de me repondre